

AGENCE SUPPLAY CAGNY

3B RUE DU GRAND CHEMIN, 14630 CAGNY Fax: 02.31.82.66.74 Tél: 02.31.82.66.66

Siret: 33708054302061

Urssaf: 693000410337080543

CONTRAT DE MISSION TEMPORAIRE N° 0029859

Entreprise utilisatrice

Raison sociale : SASU LABEYRIE FINE FOODS FRANCE 369 RUE DES ARTISANS 14670 SALINE Lieu de mission :		MR CAUCHON MICKAEL
Se présenter à : ACCUEIL Réf. commande :		1 IMPASSE DE L'ANCIENNE POTERI
Code NAF: 1071A	Siret: 88258731400072	
Entreprise soumise au régime des 35 heures.		14260 BAVENT
Salarié intérimaire ——		

Nom: CAUCHON Prénom: MICKAEL 1 87 09 50 129 100 17

Demeurant: 1 IMPASSE DE L'ANCIENNE POTERI Matricule: 006331 Badge: 11291

14260 BAVENT Né(e) le : 17/09/1987 à: CHERBOURG

Titre de travail : CID N° : 171114252875 Validité : 27/11/2032 Nationalité: FRANCE

Qualification contractuellement convenue: CARISTE Statut: NON CADRE

Mission

Motif du recours : FORMATION

Justification: Formation: CACES R489 CAT 1-3

Durée du contrat à partir du : 26/04/2022 au: 29/04/2022

X Terme initial ou renouvelé pouvant être avancé au : 29/04/2022 29/04/2022 (à titre indicatif) ou reporté jusqu'au :

Durée minimale susceptible d'être prolongée selon les articles L.1251-11 et L.1251-31 du Code du Travail.

Période de suspension du contrat : Ce contrat est soumis à une période d'essai de : 2 iours ouvrés. (non rémunérée)

Poste de travail -

Durée hebdomadaire de la mission : 35.00 35.00 Durée collective moyenne hebdomadaire :

Organisation particulière du temps de travail (jrtt/Modulation) :

Selon horaires en vigueur dans l'établissement (ou horaire particulier : 08H30-17H)

Formation professionnelle effectu,e par CAMPUS FORMATION MONAssur,e dans le Caractéristiques particulières du poste de travail :

s locaux de l'organisme de formationPour une dur,e de formation de 4.00 Jour(s)

Installations collectives:

Equipements, protections individuelles: Responsable Sécurité:

Poste à risques (L.4141-2 à L.4141-4,L.4142-1 à L.4142-4, NON Formation renforcée à la Sécurité :

L.4111-6, L.4522-2, L.4143-1, L.4154-2 et L.4154-4 CT) La fourniture, la conformité et le contrôle du port des EPI sont sous la responsabilité de l'entreprise utilisatrice.

Médecine du travail

Pour SUPPLAY: CMAIC HEROUVILLE ST CLAIR 9 RUE DU DR LAENNEC 14203 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR

Rémunération/Facturation

Pour SUPPLAY S.A.S., le: 26/04/2022

Salaire de référence : 10.93 EUR Base hebdomadaire: 35.00 Détail des primes :

Taux horaire de base : 10.93 EUR (+10% ICCP)

Primes / Indemnités si les conditions d'attribution sont remplies: Primes / Indemnités si les conditions d'attribution sont remplies:

Soumis S.S.(+10% ICCP) Hors S.S. Soumis S.S.(+10% ICCP)

Conditions de paiement Par virement sur compte: CREDITCOOP CAEN 04017290968

Je déclare avoir pris connaissance et accepter sans réserve les conditions Informations complémentaires

générales, notamment la clause attributive de compétence aux Tribunaux de PARIS.

Dans le cadre du présent contrat, le salarié intérimaire a choisi de recevoir ses bulletins de paie

sous forme électronique. Les bulletins de paie ne lui seront plus adressés sous format papier.

Hors S.S.